

Procès-verbal de la 29^e assemblée générale de l'ACIDE

Le 15 mai 2013 à la salle CE 1 101 de l'EPFL

Président de la séance : Ludger Weber

Procès-verbal : Mme Zerrin Celebi Ghavami

Ludger Weber ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée puis, il rappelle l'ordre du jour :

- 1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2012
- 2 Rapport du comité de l'ACIDE et Planification 2013
 - 2.1 Rapport d'activité du comité
 - 2.2 Planification 2013
- 3 Rapport de l'ACIDE-ComDOC
- 4 Rapport d'activité des délégués
- 5 Finances
- 6 Approbation des rapports d'activité, des comptes et du budget
- 7 Elections
- 8 Modification des statuts

Art. 2, Pt 3 :

Remplacer « d'assurer la défense des intérêts de ses membres » par « d'améliorer le cadre professionnel de ses membres »

Art 3 - Membre actif

...qui adressent par écrit leur démission au comité de l'ACIDE au plus tard le 30 novembre. Passé cette date le statut de membre est reconduit tacitement et la cotisation est due.

- 9 Divers et propositions individuelles

L'ordre du jour est approuvé sans modification.

1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2012

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

2 Rapport du comité de l'ACIDE et Planification 2013

2.1 *Rapport d'activité du comité*

Ludger Weber présente le rapport d'activité du comité de l'ACIDE à l'assemblée.

En 2012, le comité s'est réuni neuf fois et a traité des points suivants :

- Consultations

L'ACIDE a été consultée et a donné son avis sur les trois sujets suivants :

- Directives sur l'attribution des titres académiques
- Convention d'objectifs 2013-2016
- Directives pour l'attribution des charges de cours à l'EPFL – 3^e consultation

De façon générale, et avant de prendre position, le comité a tenu compte des différents avis qu'il a pu recueillir auprès des différents membres du CI et en a fait, dans la mesure du possible, une synthèse.

Avec sa prise de position détaillée, l'ACIDE a participé au projet de directives sur l'attribution des titres académiques. Malheureusement, le mémorandum concernant les règles de l'attribution du titre de MER a été retiré par la direction de l'Ecole. L'ACIDE continue son engagement pour l'uniformisation du processus d'attribution des titres académiques au sein des facultés qui, pour l'instant, dépend trop fortement du choix des directions des facultés.

- Contact avec la direction

Une rencontre entre le comité de l'ACIDE et le Vice-président pour les Affaires Académiques, Prof. Gillet, a eu lieu en décembre 2012. La volonté d'améliorer le dialogue entre le nouveau comité de l'ACIDE et la Direction a été présentée pendant cette réunion.

La secrétaire générale a expliqué les difficultés financières de l'association. Afin de pouvoir mieux répondre aux besoins du corps intermédiaire, elle a proposé soit d'augmenter la subvention de l'école, soit de prélever une cotisation automatique à tous les nouveaux doctorants, comme c'est le cas d'AGEPOLY, où tous les étudiants sont membres d'office.

Le vice-président pour les affaires académiques a demandé une synthèse des problèmes rencontrés en 2012 par les personnes qui ont demandé conseil à l'ACIDE. Le rapport a été envoyé au mois de mars dernier à la direction.

- Titres académiques

En 2012, cinq titres de collaborateur scientifique senior, treize titres de MER et deux titres de professeur titulaire ont été attribués au sein de l'Ecole. L. Weber soulève le peu de nombre de collaborateurs scientifiques comparé au nombre de MER.

Aucune nomination n'a eu lieu dans la Faculté I&C en 2012.

- Politique salariale-chercheurs sous CDD

Depuis 2009, il revient à la direction de l'EPFL de fixer les salaires forfaitaires des collaborateurs doctorants et post-doctorants sous CDD qui ne sont pas inclus dans le régime du NSS. D'entente avec les partenaires sociaux, la direction adapte les montants forfaitaires au renchérissement du coût de la vie.

La défense des intérêts des membres de l'ACIDE, qui elle-même n'est pas partenaire social, a été confiée à l'ACC, avec qui l'ACIDE a un accord de collaboration.

En 2012, la réunion des négociations salariales a été remplacée par une proposition venant de M. Bugnon des RH, d'adapter les salaires au renchérissement comme pour le reste des salariés de l'EPFL ; proposition qui a été acceptée par son interlocuteur de l'ACC.

A notre grande surprise, la Direction a décidé de laisser les montants forfaitaires inchangés pour 2013. Cela met en péril toute future négociation salariale menée par des personnes sans compétence décisionnelle. L'ACIDE a transmis sa déception par rapport à cette procédure au responsable des négociations de l'ACC. Une communication directe avec la direction concernant cette procédure inacceptable sera entamée prochainement.

- *Le comité de gestion du RLC*

Le comité de gestion continue à se réunir une fois par an pour diffuser les informations relatives à l'exploitation du RLC. En 2012, Marijana Mionic a assuré la délégation de l'ACIDE auprès de ce comité.

- *Assurance Maladie*

En 2012, ACIDE et Gest-Union SA ont signé une convention de partenariat pour la gestion de plusieurs contrats d'assurance maladie pour les chercheurs.

Gest-Union SA collabore avec les compagnies d'assurance maladie les plus importantes.

- *Conseils juridiques*

La collaboration avec l'ACIlex, l'Association du Corps Intermédiaire de la Faculté de Droit de l'Université de Lausanne, dans le cadre du service de conseils juridiques offerts aux membres de l'ACIDE, s'est poursuivie en 2012. Six demandes ont été adressées à l'ACIlex. Tous les membres ont exprimé leur satisfaction quant aux conseils obtenus et au service fourni.

- *Conseils aux membres*

Huit membres se sont adressés à l'ACIDE en 2011, pour discuter d'une situation professionnelle difficile et demander conseil. En général, les personnes concernées ont toujours exprimé leur satisfaction du service offert par l'ACIDE.

D'après nos membres qui l'ont consulté, Help point n'a été daucun secours pour eux.

- *Contact avec d'autres associations*

L'ACIDE maintient le contact avec d'autres associations :

- *ACTIONUNI* – Association des Chercheurs des Universités et Hautes Ecoles Suisses au niveau nationale
- *AVETH* – Association du CI de l'ETHZ. Un contact régulier par email a eu lieu tout le long de l'année et deux rencontres ont eu lieu à l'EPFL, au mois de janvier et août 2012.

- *Recrutements et évolution des membres de l'ACIDE*

A l'occasion des stands café/thé, des Happy Hours de l'ACIDE ou de ses activités sociales, le comité a lancé une campagne de recrutement auprès des doctorants. Les activités sociales semblent être un élément important dans l'efficacité du recrutement. Lors des quatre séances d'accueil, organisées par les RH en 2012 à l'attention des nouveaux employés, la secrétaire générale a présenté l'ACIDE pour faire connaître l'association.

Pendant l'exercice écoulé, le nombre de membres de l'association est resté stable. Au total, 100 nouvelles inscriptions ont été enregistrées, et au 31 décembre 2012, l'association comptait 443 membres inscrits.

- Bureaux de l'ACIDE

Le comité a réitéré sa demande d'avoir un bureau qui offre la visibilité nécessaire à l'ACIDE pour continuer à motiver les membres du corps intermédiaire.

ACIDE a demandé au DII l'usage du bureau CM0 141 à côté de l'ACIDE pour ses groupes ACIDE ComDoc et International Spouses, pour accueillir et organiser confortablement les séances et les discussions tout en laissant l'administration de l'ACIDE et les rencontres qui demandent une certaine discréetion dans le bureau actuel. Ce bureau est séparé du bureau de l'ACIDE par une paroi très mince. Sans isolation sonore, il n'est pas envisageable qu'une autre association utilise ce bureau. Néanmoins, la direction n'a pas accédé à notre demande.

- International Spouses

Z. Celebi donne des précisions sur les activités et les avantages de ce nouveau groupe.

- En 2012 ACIDE a créé "International Spouses", un groupe international bénévole fait pour et par des conjoints, compagnes et compagnons des étudiants et scientifiques de l'EPFL. Le groupe souhaite aider les nouveaux arrivants, partager leurs expériences à l'étranger, découvrir la région lausannoise et bien-sûr rencontrer de nouveaux amis. Ce groupe rencontre un très grand succès et compte aujourd'hui environ 70 membres.

Activités :

- Des rencontres hebdomadaires « coffee & chat – knitting & chat » pour les conjoints internationaux des scientifiques de l'EPFL
- Un évènement pour toute la famille, environ une fois par mois en soirée ou en weekend
- Le Holiday Party ; celui organisé en décembre 2012 a eu un grand succès

Avantages :

- Accéder au Centre Sportif en achetant une carte de membre annuelle au prix de 200 CHF.
- Participer aux évènements d'International Dual Career Network (IDCN) et recevoir les nouvelles offres d'emploi.

2.2 Planification 2013

Les planifications pour l'année 2013 sont présentées à l'assemblée :

- Le maintien du contact avec la Direction et les associations
- La collaboration avec ACC
- Le changement du website et des flyers ACIDE
- Le Bal des doctorants 2013
- Le contact avec un fabricant de montres pour une montre Alumni
- Le Projet CEPF de rapprochement des doctorants EPFL-EPFZ
- Les cours de Français pour International Spouses (IS)
- Le Holiday Party 2013 de IS
- Un guide pour IS

D'autres initiatives et actions sont à discuter en comité.

3 Rapport de l'ACIDE-ComDOC

La commission des doctorants a été active et a été appelée à se réunir six fois, dont cinq réunions communes avec la secrétaire générale.

- Rencontre de l'ACIDE-ComDoc avec le Doyen de l'EDOC & Vice-Président des AA

Les membres de l'ACIDE-ComDoc ont rencontré la Doyenne de l'EDOC pour discuter des sujets suivants :

- La présentation de l'ACIDE
- La cotisation automatique de 40 francs par an par tout nouveau doctorant qu'il soit membre de l'ACIDE ou non
- Les conflits avec les directeurs de thèse
- Le système du mentoring
- La participation à l'enseignement
- Le droit aux vacances
- Le problème du logement

ACIDE a promis d'envoyer à la doyenne une liste des problèmes rencontrés au sein de ses membres en 2012.

- Délégation des doctorants auprès de l'EDOC

A l'occasion de l'assemblée générale 2012, l'ACIDE-ComDoc a lancé un appel à candidatures auprès de l'ensemble des doctorants de l'EPFL, pour trouver des représentants des doctorants au sein de la Commission Doctorale (CDoc, qui réunit les directeurs des programmes doctoraux). Un seul doctorant a répondu à cet appel et a rejoint les deux délégués élus en 2011. Ainsi trois doctorants ont assuré cette délégation durant l'exercice 2012.

- Participation au «Welcome day » de l'EDOC

En 2012, l'EDOC a organisé deux journées d'accueil à l'attention des nouveaux doctorants pour les informer sur leurs années de thèse à l'EPFL. Grégoire Gallet a participé comme personne de contact entre l'EDOC et l'ACIDE-ComDoc en 2012. A l'occasion de « Welcome day », l'ACIDE-ComDoc a organisé un *Happy Hour* à Satellite à l'attention des nouveaux doctorants.

- Activités sociales organisées par l'ACIDE

Week-ends de ski et snowboard : en 2011, deux week-ends de ski ont été proposés à l'ensemble du CI, l'un en collaboration avec le centre sportif (aux Diablerets) et l'autre organisé uniquement par l'ACIDE-ComDoc (à Saas-Fee). Ces deux évènements ont été un grand succès avec une large participation de l'ensemble du CI.

Visites du CERN : deux visites ont eu lieu en janvier et en août 2012.

Randonnée des doctorants en automne : la randonnée n'a pas eu lieu, car aucun membre ne s'est proposé pour l'organisation de cette activité.

Bal des doctorants : le bal des doctorants n'a pas eu lieu, car aucun membre ne s'est proposé pour l'organisation de cet évènement.

Vivapoly : Personne ne s'étant annoncé pour tenir le bar en 2012, ACIDE n'était pas présent à Vivapoly en 2012.

4 Rapport d'activité des délégués

L'ACIDE compte des délégués actifs dans des commissions officielles de l'Ecole. Les délégués présents sont invités à commenter les activités de leurs commissions respectives.

- Rapport des délégués des doctorants (D. Kammer, C. Nyffeler) au sein de la commission doctorale de l'EDOC

Le travail de la commission de l'école doctorale en 2012 a été marqué par la transition du doyen. La Professeure Brisken a remplacé le Professeur Giovanola. Durant les 7 réunions de la commission (CDoct 86 – 93), divers sujets liés à l'organisation administrative, au plan d'études, et à la procédure de recrutement des doctorants ont été discutés. Les deux points majeurs concernant les doctorants ont été :

- La constitution d'un groupe de travail a élaboré des recommandations au sujet de la prévention du plagiat au niveau du doctorat. Dans le but d'éviter tout problème de plagiat, il a été recommandé, entre autre, de sensibiliser les doctorants sur l'importance des bonnes pratiques pour citer les références. Ces recommandations font partie d'un effort global de l'EPFL pour réduire le risque du plagiat.
- La discussion par rapport à la procédure de fin de thèse pose la question du format de la défense de thèse ainsi que des exigences réglementaires (tel que la présence de deux experts externes).

- Rapport des délégués du CI L. Weber et J.-C. Chappelier ; N. Mora (suppléants) à la commission disciplinaire

Aucun cas n'a été traité durant 2012.

- Rapport d'activités des délégués du CI (S. Koseki ; G. Gallet) à la commission d'éthique

Les contributions des délégués à la Commission d'Ethique en 2012 ont été les suivantes :

- Contribution à la révision de la charte d'éthique de l'EPFL
- Contribution à la révision des Principes d'éthique dans la recherche et l'enseignement de l'EPFL
- Contribution à la rédaction et à la révision de l'article sur la nouvelle loi encadrant la recherche sur l'être humain (LRH) publiée dans le Flash
- Co-organisation de la conférence-débat « Moi cobaye ? La recherche par et pour l'être humain» du 24 avril 2013 dans le cadre de « Science on tourne », diffusée sur la RTS, pour discuter entre autres des principes sous-tendant cette nouvelle loi
- Gestion des affaires courantes lors des rencontres de la commission

- Rapport du délégué du CI (O. Lévêque) à la commission sociale

La commission sociale se réunit au début de chaque semestre pour décider des dispenses de frais de cours et des allocations de bourses attribuées aux étudiants dans le besoin. Le nombre de bourses allouées est de l'ordre d'une centaine par année. La règle d'attribution est que l'étudiant ait obtenu au moins la moyenne l'année précédente (ou même 4.5 si l'étudiant ou ses parents ne payent pas d'impôts en Suisse). Les étudiants ne reçoivent donc pas de bourse durant leur première année d'études à l'EPFL. La règle s'applique aussi aux étudiants venant directement au master. L'année 2012 a été semblable aux années 2011 et 2010, rien à signaler de particulier.

- Rapport du délégué du CI (L. Weber ; J.-Ph. Robra) au bureau de la Conférence des Directeurs de sections (CDS) et à la CDS

Deux grands sujets ont occupés la CDS en 2012 :

L'uniformisation de la première année Bachelor pour les sections de l'EPFL avec un tronc commun qui assure à tout étudiant de l'EPFL une formation très vaste en première année et relègue les cours spécifiques en deuxième ou troisième année Bachelor.

L'autre grand sujet était le grand nombre d'étudiants en première année qui nécessite des mesures d'optimisation pour maintenir la qualité de l'enseignement. Un sujet en annexe à

ce deuxième point est le développement des MOOCs (Massive Open Online Courses) qui voit un potentiel certain pour l'allègement de la surcharge dans les salles de classe. La validation des MOOCs au niveau des crédits ETCs reste cependant un problème non-résolu.

- Rapport de la déléguée des doctorants à la commission de restauration (M. Peisino)

La commission s'est réunie une fois en 2012. Le but étant la promotion d'une restauration de qualité, ainsi que la diversification de l'offre répondant aux besoins des étudiants et des collaborateurs, avec une volonté d'amélioration continue des services de restauration sur le campus. Lors de cette réunion, les intervenants ont surtout écouté les conseils des personnes vivant sur le campus. Des changements importants dans la cafeteria du BC ainsi que la diversité de la nourriture par assiette ont été constatés.

5 Finances

- Auxiliaires :

Durant l'exercice passé, trois auxiliaires ont été engagées : une comptable, une assistante administrative et une assistante étudiante pour l'aide à la comptabilité, à l'administration des pages web ainsi que l'aide au secrétariat.

Avec les activités croissantes de l'ACIDE, le volume de travail de la secrétaire générale a beaucoup augmenté et engendré l'apparition de **380 heures supplémentaires** en une année. Pour ne pas faire plus de déficit en 2012, ACIDE n'a payé qu'une petite partie des heures supplémentaires effectuées par la secrétaire générale.

- Bilan 2012

Le bilan 2012 se soldant par un déficit est présenté à l'AG. Les comptes sont à disposition des membres au bureau de l'ACIDE. Ce déficit aurait été encore plus important si l'ACIDE avait payé à la secrétaire générale, la totalité de ses heures supplémentaires.

- En conclusion

La subvention de l'école et les cotisations ne couvrent plus les frais administratifs actuels de l'ACIDE (salaires, frais de fonctionnement, frais de téléphone, etc.). En globalité, les événements s'autofinancent.

Le message du comité à l'assemblée est assez clair : nous devons absolument augmenter nos recettes afin de nous permettre de continuer notre travail dans de bonnes conditions. Sans cette augmentation, l'avenir de l'ACIDE n'est plus assuré.

6 Approbation des rapports d'activité, des comptes et du budget

Les rapports d'activité, les comptes et le budget sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

7 Elections

- Election du comité

Le nouveau comité est constitué de :

- Ludger Weber, président
- Zerrin Celebi Ghavami, secrétaire générale
- Emilie Nault
- Clemens Nyffeler
- George Popescu
- Daniel Rüffer

Les nouveaux membres du comité sont élus à l'unanimité.

- Election de la commission des doctorants

ACIDE-ComDoc est constituée de :

- Zerrin Celebi Ghavami, secrétaire générale de l'ACIDE
- George Popescu, président – rapporteur de l'ACIDE-ComDoc
- Murat Arar
- Deniz Eroglu
- Loïc Hans
- Marco Maggioni
- Nicolas Mora
- Emilie Nault
- Clemens Nyffeler
- Daniel Rüffer
- Mehmet Yildirimoglu

Les nouveaux membres du comité sont élus à l'unanimité.

- Election des délégués de l'ACIDE dans les commissions de l'Ecole

Les délégués suivants sont désignés par l'assemblée :

- Sociale et Bourses : Olivier Lévêque (membre)
- Disciplinaire : Ludger Weber (membre)
Jean-Cédric Chappelier et Nicolas Mora (suppléants)
- CDS : Ludger Weber et Eleonora Simeoni (membres)
- Ethique : Shin Koseki et Loïc Hans (membres)
- CDoc-EDOC : David Kammer, Clemens Nyffeler et Priscilla Briquez (membres)
- Restauration : Emilie Nault (membre)

Les nouveaux délégués sont élus à l'unanimité.

- Election des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2013

Marc Desgroseilliers et Jean-Cédric Chappelier sont élus à l'unanimité.

- Représentant de l'ACIDE à ACTIONUNI

Daniel Rüffer a été élu à l'unanimité.

- Représentants du CI à l'Assemblée d'Ecole (AE)

Les élections des représentants du CI au sein de l'Assemblée d'Ecole (AE) et des Conseils de Faculté ont eu lieu en 2012. La nouvelle AE a commencé son mandat en septembre 2012 avec comme président Jan Van Herle du corps des enseignants. Le comité de l'ACIDE a œuvré pour compléter la représentativité du CI au sein de certains CF. En effet, les volontaires pour se porter candidat dans les organes de participation diminuent d'élection en élection. Les représentants du CI sont :

- Pour l'AE, pour le mandat 2012-2014 :

Thibaut Dumont
Grégoire Gallet
Aïcha Hessler
Ludger Weber

- Pour ENAC: Guillaume Anciaux
Prisca Faure
Miguel Fernández Ruiz
Sina Nabaei Seyed

- Pour IC : Marc Desgroseilliers
Heather Miller
George Popescu
- Pour SB : Mark Ambühl
Grégoire Gallet
Aïcha Hessler
- Pour STI : Philippe Flückiger
Matteo Galli
Loïc Hans
Clemens Nyffeler
Ludger Weber
- Pour SV : Matteo Pluchinotta
Arne Seitz
Eleonora Simeoni
- Pour CDM : Alan Cabello Llamas
Jean Micol
Christopher Trevisan

8 Modification des statuts

Art. 2, Pt 3 :

Remplacer « d'assurer la défense des intérêts de ses membres » par « d'améliorer le cadre professionnel de ses membres »

Art. 3 - Membre actif

...qui adressent par écrit leur démission au comité de l'ACIDE au plus tard le 30 novembre. Passé cette date le statut de membre est reconduit tacitement et la cotisation est due.

Ces modifications ont été adoptées à la lecture de l'ordre du jour.

9 Divers et propositions individuelles

Grégoire Gallet, qui arrive en fin de thèse, donne sa démission de l'AE et du conseil de faculté SB.

L. Weber propose de demander un changement des statuts de la CDS: en l'état, il est exigé que le représentant de l'ACIDE soit un enseignant. Nous demanderons si la représentation de l'ACIDE peut aussi être faite par un doctorant ou post-doc qui n'est pas enseignant, i.e. chargé de cours.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 13 h 10. Le président convie l'assemblée à un apéritif dinatoire.

Lausanne, le 13 juin 2013

Zerrin Celebi Ghavami

Secrétaire générale de l'ACIDE